

## Dossier de presse

### Projet 'Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles UE - Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal'

Objectifs de l'action	L'action se propose d'appuyer le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal à promouvoir et mieux gérer les migrations professionnelles entre les pays bénéficiaires et les pays membres de l'UE dans une approche globale du cycle migratoire.
Partenaires	GIP International : Chef de file Pôle Emploi (ANPE / Assédic) : Service Public français pour l'Emploi L'AFPA : Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes L'OFII (ex ANAEM): Office Français de l'Immigration et de l'Intégration FIIAPP : Fondation Internationale Ibéroaméricaine des Administrations Publiques et Politiques Ministère italien du travail et de la sécurité sociale italien ACTIRIS : Service Public de l'Emploi de la région Bruxelloise OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
Groupes cibles	Structures parties prenantes des Services Publics de l'Emploi dans les quatre pays bénéficiaires : Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal.
Durée de l'action	30 mois, depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2009
Budget total	2 312 882 €
Contacts	GIP International - Groupement d'Intérêt Public pour le développement de l'assistance technique et de la coopération internationales  39-43, quai André Citroën 75015 Paris Tél. : + 33 1 44 38 34 83 / Fax : + 33 1 44 38 34 90 Directrice : Mme. Marie AGAM-FERRIER Chef de projet : Hakam EL ASRI hakam.el-asri@gipinter.travail.gouv.fr  Site web : <a href="http://www.migrationsprofessionnelles.net">www.migrationsprofessionnelles.net</a>

## Présentation du projet

### *Pour une meilleure gestion des migrations professionnelles*

Le projet PGMP appuie le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal dans la gestion et la promotion des migrations professionnelles dans la sous-région et avec les pays membres de l'Union européenne.

Le projet de "Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles" s'inscrit dans le cadre du programme thématique Migration et Asile, 2007-2013 mis en place par l'Union européenne pour aider les pays tiers à mieux gérer les flux migratoires dans toutes leurs dimensions.

#### Quels objectifs ?

Le projet de partenariat vise à encourager la promotion et la gestion efficace de la mobilité internationale des travailleurs en renforçant les capacités institutionnelles et opérationnelles des structures en charge de l'emploi dans les pays bénéficiaires. Il vise également à stimuler les effets positifs de la migration de travail sur le développement et à encourager la coopération et le dialogue entre les pays de départ d'Afrique subsaharienne et les pays d'accueil de l'Union européenne.

#### Qui est concerné par le projet ?

Les pays bénéficiaires sont le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal. Porté par le GIP Internationale dans le cadre d'un consortium européen (Actiris, AFPA, FIIAPP, Ministère du travail italien, OFII, OIM et Pôle Emploi), le projet s'adresse plus spécifiquement aux services publics de l'emploi (SPE) et leurs ministères de tutelle. D'autres instances publiques ou de la société civile intervenant dans le champ des migrations professionnelles peuvent être associées en fonction des contextes locaux. Les demandeurs/ demandeuses d'emploi et les candidat(e)s à l'immigration professionnelle seront les bénéficiaires finaux de ce programme.

#### Quelle méthodologie ?

Au travers de l'intitulé du projet « Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles » se décline le fondement de la méthodologie proposée qui s'articule autour d'une coopération nord/sud et sud/sud pour une association active des différents intervenants et la collaboration à la mise en œuvre d'un objectif commun en termes de gestion efficiente des migrations professionnelles.

Sur le fond, les activités déclinées s'articulent à un double niveau :

- Une gestion transversale de la migration professionnelle prenant en compte, non seulement la dimension de mobilité internationale, mais aussi la dimension nationale dans les pays bénéficiaires, et qui vise à répondre aux besoins des marchés locaux. Une approche préventive qui est sans doute la meilleure réponse aux migrations vouées à l'échec.
- Une gestion prenant en compte le cycle migratoire dans sa globalité selon la nature de la migration professionnelle – durable, temporaire ou saisonnière – depuis la sélection, en passant par la préparation à la migration professionnelle, jusqu'à l'accompagnement au retour pour une meilleure réinsertion professionnelle dans le pays d'origine.

## Plans d'Actions Opérationnels par pays

<b>Plan d'Actions Opérationnel Bénin</b>
Assistance technique à la création d'une Mission migrations professionnelles
Définition d'une offre de service spécifique à l'égard des candidats à l'émigration professionnelle et à l'intermédiation internationale
Professionnalisation des agents de l'ANPE Bénin sur l'offre de service classique
Organisation du comité de pilotage en tant qu'instance de suivi et d'orientations pour le projet et cadre de concertation
Aide à la mise en place d'un système adapté de nomenclature des emplois et métiers commune au pays bénéficiaires
Information communication
Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en place d'une stratégie relative à la migration professionnelle / Profile migratoire / Aide à l'élaboration de projets, Recherche financements, mesures d'accompagnement
Système d'information
Mise en place d'actions pilote d'information et de formation pour les candidats à la migration professionnelle.

<b>Plan d'Actions Opérationnel Cameroun</b>
Mise en place d'un comité de suivi et cadre de concertation
Appui à la mise en place d'une agence de placement international
Campagne d'information et de communication
Renforcement des capacités des ressources humaines et institutionnelles du projet.
Aide à la mise en place d'un système adapté de nomenclature des emplois et métiers commune au pays bénéficiaires
Mise en place d'actions pilote d'information et de formation pour les candidats à la migration professionnelle.

<b>Plan d'Actions Opérationnel Mali</b>
Appui à la mise en place d'un département de coopération et mobilité internationales
Professionnalisation des correspondants régionaux (migrations professionnelle)
Renforcement de capacités institutionnelles de l'ANPE Mali et cadre de concertation (Ateliers techniques)
Professionnalisation des agents de l'ANPE Mali / Chefs de centres de formation
Professionnalisation des agents de l'ANPE Mali / Coopération internationale
Communication pour la sensibilisation des candidats à l'immigration / Site Web
Aide à la mise en place d'un système adapté de nomenclature des emplois et métiers commune au pays bénéficiaires
Système d'information
Mise en place d'actions pilote d'information et de formation pour les candidats à la migration professionnelle.

<b>Plan d'Actions Opérationnel Sénégal</b>
Définition d'une offre de services spécifique migration professionnelle et à l'intermédiation internationale
Aide à la mise en place d'un système d'information unifié ANEJ / SMO.
Organisation du comité d'orientation en tant qu'instance de suivi du projet et cadre de concertation technique
Axe d'appui: communication pour la sensibilisation des candidat(e)s à la migration.
Mise en place de dispositifs de reconnaissance et de certification de compétences
Aide à la mise en place d'un système adapté de nomenclature des emplois et métiers commune au pays bénéficiaires
Mise en place d'actions pilote d'information et de formation pour les candidats à la migration professionnelle.

## Résultats – Etapes projet

Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet PGMP ayant marqué l'année 2009 et le premier semestre de l'année 2010 sont les suivantes :

- La mise en place du site internet, permettant d'accéder :
  - à toute l'information relative au projet et à son déploiement, et plus généralement à tout élément d'information concernant la gestion des migrations professionnelles ;
  - aux conférences, études de cas et analyses réalisées dans le cadre des cursus de formation ;
  - aux outils et dispositifs mis en place dans le cadre de l'action.

Le site est en ligne : <http://www.migrationsprofessionnelles.net>

En marge de la réalisation du site web, deux infolettres ont été réalisées, respectivement à l'issue du premier séminaire de Cotonou au Bénin et du séminaire de Douala au Cameroun. Ces infolettres ont été diffusées à plus de 700 correspondants, experts et acteurs dans le champ des migrations de travail, tant dans les pays de l'Union européenne que dans les pays africains.

Des plans d'actions de communication et d'information sont en cours d'élaboration ou de négociation. Dans l'ensemble des pays parties prenantes, la mise en place du site web ou le renforcement de sites web existants sont programmés.

- L'instauration d'un réseau de partenaires et de correspondants sub-sahariens pour conforter la coopération et le dialogue dans le domaine de la gestion des migrations professionnelles entre les pays d'origine d'Afrique sub-saharienne, les pays de transit et les pays de destination dans l'UE. Cette activité a pris la forme suivante :
  - trois séminaires d'échanges et de mutualisation : à Cotonou au Bénin du 11 au 13 mai 2009, à Douala au Cameroun du 16 au 20 novembre 2009 et à Bamako au Mali du 29 juin au 1er juillet 2010.
  - deux ateliers de benchmarking avec l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) en Tunisie et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des compétences (ANAPEC) au Maroc

Dans la continuité de cette action, un séminaire est programmé en 2011 : au Sénégal en mars.

- La réalisation d'instances de rencontres et de concertation dans les quatre pays bénéficiaires pour faciliter les échanges et permettre les transferts et l'appropriation du paradigme relatif à la gestion des migrations professionnelles et recueillir les positions et suggestions des acteurs parties prenantes.
- La mise en place d'un groupe de travail intégrant des représentants et spécialistes provenant des quatre pays pour procéder à l'adaptation du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois) aux contextes locaux et à son usage dans le cadre des migrations professionnelles. Dans ce cadre ont été adoptés :
  - Une appellation unique ROAME (Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois).
  - Une démarche complémentaire concernant les secteurs investis.
  - Une méthodologie commune qui s'est traduite par une grille unique pour la nomenclature.
  - Une dynamique des plans d'actions par pays qui vise la démultiplication des fiches réalisées.

Des missions d'appui méthodologique et de formation sont intervenues dans les quatre pays bénéficiaires, pour aider à la mise en œuvre d'un système adapté de nomenclature des emplois et des métiers commun.

- La mise en place des dispositifs dévolus aux migrations professionnelles et le renforcement des offres de services classiques (SPE). Ce processus d'organisation des offres de services de mobilité internationale est globalement similaire dans les quatre pays bénéficiaires et a commencé en tout premier lieu par la formation des agents, la structuration organisationnelle et l'outillage.
  - Des plans de formation des conseillers affectés à la gestion des migrations professionnelles ont été réalisés dans les quatre pays bénéficiaires. Les plans de formation sont configurés en fonction des besoins de chaque structure en fonction des schémas de délivrance des services mis en place. Ces plans consistent en 3 modules de formation intégrés : accompagnement au projet de mobilité internationale et intermédiation internationale, animation d'ateliers de sensibilisation et préparation à la migration internationale, cadres réglementaires et déontologiques pour la gestion des migrations professionnelles.
  - Des missions d'écriture des processus se rapportant à l'Offre de Services Mobilité Internationale mise en place par les structures compétentes dans chaque pays (ANPE Bénin, FNE au Cameroun, SMO et ANEJ au Sénégal, ANPE Mali) ont été réalisées dans chaque pays bénéficiaires entre janvier et mars 2010.
- Le lancement d'actions pilotes d'information et de formation pour les candidats à la migration professionnelle. La formation-action de renforcement des capacités des directeurs de centres de formation permet aux participants d'améliorer les capacités de leur centre en répondant mieux aux exigences du marché du travail et du contexte migratoire local.
- Pour documenter le phénomène migratoire, et ce dans le cadre de l'appui aux observatoires des migrations professionnelles, quatre études ont été lancées en janvier.
  - Pour chaque pays, un répertoire des structures chargées de la migration professionnelle est élaboré. Exécutés par l'OIM, l'objectif est d'améliorer la visibilité des structures pour pouvoir soutenir une dynamique de réseau entre professionnels et aider à l'orientation du public et des acteurs concernés.
  - Une étude est menée par l'OIM pour l'établissement du Profil Migratoire du Bénin afin de faire un état des lieux de la situation migratoire béninoise.
- L'aide au développement et à l'organisation des systèmes d'information.

Au Sénégal le projet PGMP a entrepris, en partenariat avec le BIT/MIGRANT, la reconfiguration de la base de données « Accueil Emploi » pour en faire l'unique système d'information des deux services publics chargés de l'emploi, l'ANEJ (Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes) et le SMO (Service de la Main-d'œuvre), et le rendre capable de réaliser l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation nationale et internationale. « Accueil Emploi » pourra désormais enregistrer les données relatives à l'ensemble des demandeurs d'emploi, assurer le suivi de ces derniers et faciliter les processus de présélection et de sélection. Il sera également en mesure d'enregistrer et de traiter les offres d'emploi nationales et internationales. Le projet PGMP forme les agents des deux structures à la gestion de la mobilité internationale et à l'utilisation du système nouvellement développé. Cette base de données sera proposée aux autres pays parties prenantes. Des adaptations aux besoins et contextes nationaux seront sans doute nécessaires. D'ores et déjà des présentations du système d'information « Accueil Emploi » ont prévues au Mali et au Bénin.

# Consortium



**GIP International** : Groupement d'Intérêt Public pour le développement de l'assistance technique et de la coopération internationale, regroupant la plupart des intervenants institutionnels français dans les champs du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et des migrations. Structure entièrement dédiée à la coopération internationale, bilatérale et multilatérale. En tant que mandataire il lui reviendra d'assurer la gestion globale du projet.



**Pôle Emploi** : Service Public pour l'Emploi français, chargé de l'intermédiation, du placement, de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi. Pôle Emploi est l'acteur central dans la déclinaison opérationnelle des politiques d'emploi en France. Il pilote le réseau de placement à l'international (Pôle emploi international), assure la présidence de l'AMSEP (Association Mondiale des Services de l'Emploi Publics) et mène des coopérations techniques internationales avec une trentaine de SPE dans divers pays. Pôle Emploi pilote en particulier deux projets multilatéraux sur les mobilités internationales : MEDA Maroc et AENEAS Tunisie, une grande expertise en matière d'appui institutionnel dans le registre des migrations professionnelles qu'il mettra à contribution dans le cadre du projet.



**AFPA** : L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes est un des plus importants organismes de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en Europe. L'AFPA a pour mission centrale de permettre aux personnes engagées dans la vie active d'acquérir une qualification professionnelle, de la maintenir et de la développer tout au long de leur vie active. L'AFPA est très engagée dans la coopération technique internationale et gère en propre ou en partenariat nombre de projets multilatéraux. Dans le cadre de l'action, l'AFPA interviendra sur les champs de la formation professionnelle, dans les dispositifs d'évaluation et de la validation des acquis de l'expérience.



**OFII** : L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (ex ANAEM) est l'opérateur public chargé de l'accueil des étrangers. Il assure dans ce cadre un ensemble de missions dans le domaine de l'information, de l'accueil, de l'intégration et de l'aide au retour volontaire des étrangers. Présent à l'étranger via ses représentations, l'OFII est particulièrement impliqué dans la gestion des migrations familiales et professionnelles (accords bilatéraux de gestion concertée des flux migratoires), et dans la mise en place de dispositifs de retour des migrants et de co-développement. Dans le cadre de l'action, l'OFII mettra à contribution ses réseaux dans les pays bénéficiaires et sa connaissance des dispositifs d'information et d'aide au retour.



**FIIAPP** : La Fondation Internationale Ibéroaméricaine des Administrations Publiques et Politiques est un intervenant global sur les champs de la coopération internationale, de l'assistance technique et de la gouvernance.



**Ministère du travail et de la sécurité sociale** et son agence technique **Italia Lavoro** : Société partenaire du Ministère pour la promotion et la gestion des actions dans le domaine du travail. Italia Lavoro conduit actuellement un programme sur la mobilité internationale qui concerne la plupart des pays nord-africains.

# Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles

Union européenne ◀▶ Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal



**ACTIRIS** : Office régional Bruxellois de l'Emploi. Il participe activement à de nombreux projets interrégionaux et internationaux. ACTIRIS est, entre autres, partenaire dans le projet MEDA Maroc sur la libre circulation des travailleurs.



OIM Organisation Internationale pour les Migrations

**OIM** : L'Organisation Internationale pour les Migrations est une organisation intergouvernementale qui opère étroitement avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux afin de faciliter des réponses humaines aux problèmes migratoires. Dans le domaine de la migration de travail, l'objectif de l'OIM est de faciliter le développement des politiques et programmes dans l'intérêt mutuel des pays d'origine, de destination et des migrants. A travers ses bureaux dans différents pays d'Afrique, l'OIM conduit actuellement plusieurs projets concernant la gestion des migrations professionnelles dans la région.

---